

Le 4 février 2025

A l'Attention de Mesdames, Messieurs les maires
et Présidents d'établissements publics d'Eure-et-Loir

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Affaire suivie par Sylvie GOYEAU

Tél. : 02 37 91 43 42

Courriel : concours@cdg28.fr

Recensement des postes à pourvoir par voie de concours ou d'examens professionnels

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Comme chaque année, le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir vous sollicite, **via un recensement de vos besoins en recrutement, en promotion ou en avancement de grade**, afin de juger de l'opportunité d'organiser ou non certains concours et examens professionnels et de déterminer le **nombre de postes à ouvrir** pour les concours. **Votre participation à cette campagne de recensement est donc essentielle** pour calculer le nombre de postes adéquat.

La déclaration de l'ouverture d'un poste ne constitue en aucun cas une obligation de votre part de recruter à terme. Si ce recensement n'engage pas votre responsabilité d'employeur, il doit cependant être le plus réaliste possible.

Comment déclarer vos besoins en recrutement et en avancement pour les sessions à venir ?

J'ai des postes à déclarer / Je n'ai pas de poste à déclarer :

votre déclaration est à réaliser en ligne sur le portail agirhe-concours.fr via notre site Internet www.cdg28.fr

Votre déclaration est à nous transmettre **jusqu'au 31 mars 2025**.

Pour toute question concernant le recensement de vos postes ou sur la saisie de votre déclaration en ligne, je vous invite à contacter Nelly Quentin au 02 37 91 43 42 ou par courriel à l'adresse concours@cdg28.fr.

En comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

